

(A)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1892.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

PIÈCES IMPRIMÉES PAR ORDRE DU SÉNAT.

HABITATIONS OUVRIÈRES et Sociétés de crédit. — Projet de Loi (n° 12). — Rapport de la Commission des Finances, par M. le Baron Bethune (n° 13).

LISTE D'ADRESSES des membres du Sénat (n° 1).

LISTE DES COMMISSIONS (n° 2).

RÈGLEMENT DU SÉNAT. — Rapport de la Commission spéciale chargée d'examiner les dispositions complémentaires à y apporter en vue de la revision de la Constitution, par M. le Baron Surmont de Volsberghe (n° 3). — Texte des dispositions complémentaires adoptées le 29 juillet 1892 (n° 15).

REVISION CONSTITUTIONNELLE. — Liste des membres de la Commission (n° 2^{bis}).

Dispositions constitutionnelles de la Confédération et des divers États de l'Union américaine relatives à l'organisation électorale et spécialement à l'élection du Sénat (n° 32).

Proposition relative à l'article 47, présentée par M. Finet (n° 4).

Id. 53 id. (n° 5).

Id. 56 id. (n° 6).

Id. 57 id. (n° 7).

Id. 47, présentée par MM. Crocq,

Vaucamps, L. Robert, Steurs, Solvay et Paris (n° 8).

Proposition relative à l'article 26 (2^e et 3^e §§), présentée par MM. Crocq et Vaucamps (n° 9).

Proposition relative à l'article 53, présentée par MM. Crocq et Vaucamps (n° 10).

Proposition relative à l'article 48, présentée par MM. le Comte Goblet d'Alviella et Steurs (n° 11). — Développements par M. le Comte Goblet d'Alviella (n° 19).

Proposition relative à l'article 56, présentée par MM. Crocq et Vaucamps (n° 14).

Proposition relative aux articles 47, 53, 56 et 26, présentée par M. Achille Legrand (n° 16). — Développements (n° 28).

REVISION CONSTITUTIONNELLE.— Proposition relative à l'article 36, présentée par M. L. Robert (n° 17).

Proposition relative à l'article 47, présentée par M. L. Robert (n° 18).

Proposition relative aux articles 47, 48, 53 et 56, présentée par M. le Baron de Selys Longchamps (n° 20).

Proposition relative aux articles 53, 54 et 56, présentée par M. le Comte Goblet d'Alviella (n° 21).

Proposition relative à l'article 47, présentée par M. Peltzer (n° 22).

Proposition relative aux articles 47 et 53, présentée par M. le Baron Bethune (n° 26). — Exposé des motifs et amendement présentés par M. le Baron Bethune (n° 27).

Proposition relative à l'article 53, présentée par M. Steurs (n° 29).

Proposition relative aux articles 56 et 54, présentée par M. le Comte Goblet d'Alviella (n° 30).

Proposition relative à l'article 56, présentée par M. Cooreman (n° 31).

Proposition relative aux articles 48, 53, 54 et 56, présentée par M. le Baron Surmont de Volsberghe (n° 33).

Relevé indiquant, par arrondissement administratif, le nombre d'habitants mâles âgés de plus de 40 ans et payant un cens de 500 à 1,000 francs, de 1,000 à 1,500 francs, de 1,500 à 2,000 francs et de plus de 2,000 francs (n° 23).

Renseignements demandés au Département de l'Intérieur et de l'Instruction publique par la Commission de revision (n° 24).

Tableau indiquant le nombre actuel des éligibles sénatoriaux en vertu de certaines fonctions antérieurement remplies (n° 25).